# CONSEIL D'ETABLISSEMENT DES ETABLISSEMENTS PRIMAIRE ET SECONDAIRE D'ORBE ET REGION

\_\_\_\_\_

# Procès-verbal de la séance du Conseil d'établissement du jeudi 23 novembre 2017, à 19 heures, au collège de Rances

Présidence: Mme Valérie Cottens

Secrétaire : Mme Carole Pose

#### 1. Accueil et bienvenue

Mme Valérie Cottens accueille les membres du Conseil d'établissement des établissements primaire et secondaire d'Orbe et Région pour la première séance de la législature.

Elle remercie la commune de Rances pour la mise à disposition de la salle.

Pour cette première séance, l'appel sera remplacé par un tour de table de présentation de chaque membre afin de faire connaissance.

### 2. Présentation

Valérie Cottens, municipale à Rances et présidente du Comité de direction de l'ASIOR Noémie Capt, maman, chargée de la formation des apprentis horlogers à l'école technique de la Vallée de Joux

Marjorie Aubort maman de 4 enfants, ergothérpeute, membre du Conseil intercommunal Bouttier Elisabeth, maman de 3 enfants, ergothérapeute

Isabelle Gauthey, infirmière scolaire au sein des établissements d'Orbe

Serge Geiger, directeur de l'établissement secondaire

Laurent Delisle, directeur de l'établissement primaire

Jennifer Ackermann, acheteuse au CHUV, membre du Conseil intercommunal

Isabelle Cuche-Monnier, directrice du théâtre de La Tournelle

Virginie Veyres, coordinatrice en orientation professionnelle, maison des jeunes

Antonio Mucedola, président de l'école de musique Biremis

Rachel Fasel, maman de deux enfants, Psychologue sociale à la Haute école de santé Lausanne

#### a) Représentants des autorités intercommunales

Aubort Marjorie, membre du conseil général d'Agiez et du conseil intercommunal Ackermann Jennifer, membre du conseil communal d'Orbe et du conseil intercommunal Cottens Valérie, municipale à Rances et présidente du comité de direction de l'ASIOR

#### b) Représentants des parents d'élèves

Bouttier Elisabeth Capt Noémie Fasel Rachel

#### c) Représentants de la société civile

П

Cuche-Monnier Isabelle, directrice du Théâtre de La Tournelle Mucedola Antonio, président de l'école de musique Biremis Veyres Virginie, représentante de la Maison des Jeunes

#### d) Représentants des professionnels actifs au sein des établissements

Delisle Laurent, directeur établissement primaire Geiger Serge, directeur établissement secondaire Gauthey Isabelle, infirmière scolaire Tous les membres sont présents

# 3. Rappel du rôle et des compétences du CET

Valérie Cottens passe en revue le règlement du CET. Elle rappelle l'article 9 qui stipule que les représentants des parents doivent organiser une séance au moins 2 fois par législature pour les parents d'élèves. M. Delisle demande s'il faudra tout de même en organiser 2 puisque la législature est déjà entamée et qu'il reste 4 ans. En effet, au moins 2 séances devront être prévues mais il est possible d'en faire plus. Mme Cottens informe que le délai pour la mise en place n'est pas respecté mais avec l'aval du Canton (DGEO).

Mme Cottens préside l'assemblée car elle est la doyenne d'âge des autorités intercommunales.

D'autres articles sont passés en revue sans amener de commentaires particuliers.

## 4. Nomination statutaires du président, du vice-président et du secrétaire

Le président devant être choisi au sein des autorités politiques et Mmes Aubort et Ackermann ne souhaitant pas ce poste, c'est Mme Valérie Cottens qui est nommée présidente à l'unanimité. Mme Marjorie Aubort se propose en tant que vice-présidente, elle est nommée à l'unanimité, M. Antonio Mucedola est nommé secrétaire à l'unanimité.

#### 5. Proposition de deux demi-journées de congé durant l'année 2017-2018

Une des compétences du CET étant de pouvoir donner deux demi-journées de congé par année, il est proposé de donner, comme c'était le cas ces dernières années, le mercredi précédant l'Ascension. Il est décidé à l'unanimité de donner directement les congés pour 2018 et 2019, soit les 9 mai 2018 et 29 mai 2019. La seconde demi-journée n'est pas attribuée. Mme Pose se charge d'en informer la DGEO et de préparer le courrier d'information aux parents.

# 6. Nomination de la commission pour le bal des promotions

Virginie Veyres et Marjorie Aubort se proposent pour intégrer cette commission, elles sont nommées à l'unanimité.

#### 7. Divers et propositions individuelles

Laurent Delisle revient sur le congé du 9 mai 2018 pour savoir qui s'occupe du courrier y relatif, Carole Pose s'en occupera. Elle mettra également en contact la commission avec celle du CET de Chavornay. M. Delisle propose de faire une présentation des établissements scolaires lors de la prochaine séance du CET à Chantemerle, la suggestion est acceptée.

La prochaine séance est fixée au lundi 26 mars 2018 à 19h00 à Chantemerle et la suivante au 8 novembre 2018 à 19h00 au Théâtre de La Tournelle.

Isabelle Cuche-Monnier informe que la Tournelle a créé une médiation pour les élèves des établissements scolaires d'Orbe avec un dossier de fiches du spectateur qui suit l'enfant tout au long de sa scolarité. Ce projet est partiellement financé par le Canton. Mme Cuche propose d'en faire la présentation lors de la prochaine séance, la suggestion est acceptée. Serge Geiger demande s'il est possible d'obtenir les coordonnées de chacun, Carole Pose fait circuler la liste à contrôler et compléter. Il propose également aux membres du CET d'être experts aux examens finaux. Cela consiste à la supervision des examens écrits et de participer à l'audition des élèves lors de l'examen oral. Il va transmettre la liste des matières et les dates.

Jennifer Ackermann revient sur l'accueil des élèves à midi, elle propose de créer une commission sur ce thème. Antonio Mucedola informe que l'école de musique a créé pour les enfants du Grand Pont, une activité le jeudi à midi pour chanter. Celle-ci coûte fr. 200.- par semestre aux parents. La commune de Pully a créé une chorale.

Marjorie Aubort demande à Laurent Delisle s'il a des informations sur la journée continue de l'élève, il répond que l'ancienne association scolaire (ASIBCO) avait fait une enquête auprès des parents dans les communes de l'association. Il en était ressorti qu'une majorité de parents souhaitaient que leurs enfants rentrent à midi à domicile. A Orbe, avec l'éclatement des bâtiments, il serait difficile d'avoir des structures proches de chaque bâtiment scolaire. Valérie Cottens ajoute qu'il y a une cantine à Chantemerle pour les plus grands et des UAPE et mamans de jour pour les plus petits. Les communes sont conscientes de la demande et planchent dessus.

Rachel Fasel demande si les sports facultatifs existent encore, Laurent Delisle répond que oui mais il n'y a pas d'encadrement en dehors de la leçon, Serge Geiger ajoute que le financement se fait par les communes mais que c'est géré par les directions, une partie est remboursée par le Canton, il y a environ 8 activités différentes dès la 7P, une centaine d'élèves en profitent.

Valérie Cottens rappelle qu'il y a un réfectoire à Chantemerle pour les 7 – 11 H. Laurent Delisle fait remarquer que si peu de repas sont vendus, il y a de nombreux élèves qui piqueniquent sur place. Jennifer Ackermann a beaucoup de demandes pour la garde des 5-6 P. Laurent Delisle trouve le repas proposé trop cher.

Rachel Fasel fait partie de la CISEROC qui souhaiterait mettre en place des actions avec les écoles. Isabelle Gauthey répond que la conseillère école famille va prendre contact avec l'association prochainement. Laurent Delisle ajoute que, pour des actions de prévention, il faut s'adresser à l'équipe de santé de l'école qui reçoit de nombreuses demandes, Mme Gauthey en fait partie. Cette dernière répond que le harcèlement a été ciblé ces dernières années et a bien fait évoluer les choses. Il vaut parfois mieux cibler une action. Serge Geiger ajoute que les actions sont choisies en fonction de l'analyse du besoin par rapport à des faits de société. Il serait également possible de proposer des activités facultatives.

# PV CET séance du 23.11.17

Rachel Fasel propose de rencontrer une fois les délégués des élèves. Serge Geiger propose d'inviter le comité des délégués une fois en séance de CET.

La séance est levée à 21h15

La Présidente La Secrétaire

Valérie Cottens Carole Pose